

INSCRIPTIONS 2024-2025

Tarifs

	CATÉGORIES	Né(e) en	Cotisation	Mens. 1	Mens. 2	Mens. 3
MOUSTIQUE	M7	2018- 2019	285,00 €	140,00 €	72,50 €	72,50 €
POUSSIN	M9	2016-2017	285,00 €	140,00 €	72,50 €	72,50 €
PUPILLE	M11	2014(2e année)-2015	285,00 €	140,00 €	72,50 €	72,50 €
BENJAMIN	M13	2012-2013 (1ère année)	285,00 €	140,00 €	72,50 €	72,50 €
MINIME	M15	2010-2011	350,00 €	140,00 €	105,00 €	105,00 €
CADET	M17	2008-2009	350,00 €	140,00 €	105,00 €	105,00 €
JUNIOR	M20	2005-2006 et 2007	350,00 €	140,00 €	105,00 €	105,00 €
SENIOR	> 20 ans	2004-1986	390,00 €	140,00 €	125,00 €	125,00 €
VETERAN	> 40 ans	1985 et avant	390,00 €	140,00 €	125,00 €	125,00 €
ETUDIANT	Tarif réduit	sur présentation d'une carte d'étudiant (moins de 26 ans)				
CHOMEUR			350,00 €	140,00 €	105,00 €	105,00 €
	Location Tenue	La tenue comprend le pantalon, la veste, le masque, la sous-cuirasse. Le sabre est prêté à chaque séance	99,00 €			
	Caution	Chèque à l'ordre de ERNM et non daté. Il ne sera pas encaissé sauf si les tenues ne sont pas rendues	400,00 €			
		Les autres équipements vestimentaires gant, chaussettes et bustier pour les filles > M13 sont à acquérir par les licenciés. Une commande groupée est proposée en septembre				



Informations :

- Règlement adhésion possible par chèque, virement ou Hello Asso (<https://www.helloasso.com/associations/escrime-reze-nantes-metropole/adhesions/inscription-2024-2025>)
- Paiement possible en 3 fois (par chèque).
- Le chèque Pass Sport est accepté



Certificats médicaux

Mineurs : première licence ou renouvellement de licence

Vous devez remplir le questionnaire de santé pour les mineurs.

- Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions : vous remplissez l'attestation de santé pour les mineurs que vous nous remettez.
- Si vous avez répondu **OUI** à au moins une des questions : veuillez consulter votre médecin pour qu'il vous examine et vous remette le cas échéant **un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Escrime.**

Majeur : première licence

Vous devez fournir un certificat médical de non contre-indication **datant de moins de 1 an.**

Majeur : renouvellement de licence

Si la licence est prise à la FFE chaque année, sans interruption, la présentation d'un certificat médical n'est demandée **que tous les 3 ans.** Les années où le certificat médical n'est pas exigé, vous renseignez un questionnaire de santé

- Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions : vous remplissez l'attestation, que vous nous remettez.
- Si vous avez répondu **OUI** à au moins une des questions : veuillez consulter votre médecin pour qu'il vous examine et vous remette le cas échéant un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Escrime.

Vétérans (40 ans ou plus au cours de la saison sportive)

Même procédure que pour les majeurs, mais le modèle de certificat est **différent.**